



**Communiqué établissant le bilan semestriel du
contrat de liquidité de la société
METROPOLE TELEVISION**
Information Réglementée

Au titre du contrat de liquidité confié par la société M6 METROPOLE TELEVISION à NATIXIS, en date de transaction du 30 juin 2017, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 51 894 titres METROPOLE TELEVISION
- 1 988 791,86 euros.

Lors du dernier bilan semestriel, à la date du 31 décembre 2016, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 17 245 titres METROPOLE TELEVISION
- 2 678 297,05 euros.

Il est rappelé que lors de sa mise en œuvre, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 128 548 titres M6 - METROPOLE TELEVISION
- 1 231 657,91 euros.

Neuilly sur Seine, le 5 juillet 2017

Contact :
Eric Ghestemme

Relations Investisseurs 01 41 92 59 53 eric.ghestemme@m6.fr

MÉTROPOLE TÉLÉVISION

89, AVENUE CHARLES DE GAULLE 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

TÉLÉPHONE : 01 41 92 66 66

TÉLÉCOPIEUR : 01 41 92 66 10

INTERNET : [http:// www.groupem6.fr](http://www.groupem6.fr)